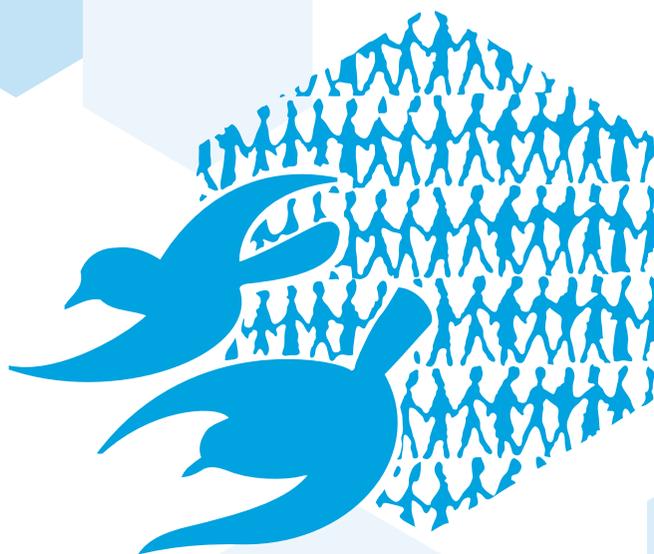


Démographie et différences

Colloque international de Montréal (7-10 juin 1988)



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

Apports et limites de l'analyse des différences en démographie zaïroise

• Mumpassi LUTUTALA

Université de Kinshasa, République du Zaïre

L'analyse des différences est une approche couramment utilisée dans les recherches sur la démographie zaïroise et qui, il faut le reconnaître, a permis une meilleure connaissance de celle-ci. En effet, l'étude du comportement des populations en matière de fécondité (Romaniuk, 1968; Sala-Diakanda, 1980; Tambashe, 1984), de nuptialité (Ngondo, 1983), de mortalité (Metela, 1980; Nzita, 1986) et de migration (Lututala, 1987) est généralement faite en recherchant le comportement distinct des sous-populations en la matière. Celles-ci sont identifiées en fractionnant la population étudiée selon des critères divers : milieu de résidence, statut socio-professionnel, âge, état matrimonial, appartenance ethnique, etc. Ces critères deviennent alors les facteurs de différenciation des comportements démographiques. Mais ils sont aussi des facteurs d'explication de ces différences. En effet, le recours à une variable pour catégoriser la distribution d'un phénomène suppose qu'existe une relation statistique entre cette variable et le phénomène étudié. L'analyse a alors pour but de confirmer ou d'infirmer l'existence de cette relation et d'en montrer l'importance.

Mais la tâche n'est pas facile compte tenu des pièges et de la complexité du processus d'inférences causales (Blalock, 1973). Dans le cas du Zaïre, et d'après les travaux que nous avons consultés, quatre types de problèmes semblent se poser. Il s'agit des problèmes relatifs aux liaisons fallacieuses entre variables, à la validité des facteurs de différenciation, au niveau de mesure des variables et à la pertinence d'un cadre théorique approprié pour appréhender les mécanismes des comportements démographiques. Nous essayons ici d'examiner tant soit peu chacun de ces problèmes en vue de faire ressortir les acquis et les limites de l'analyse des différences en démographie zaïroise.

I.- Des « relations fallacieuses » entre variables

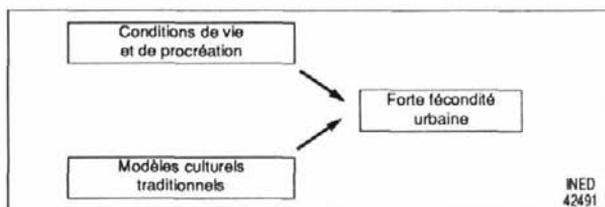
Blalock (1973) définit une relation fallacieuse comme étant celle qui est postulée entre deux variables X et Y alors qu'elle est attribuable à l'influence occulte de Z. Ce genre de relations est celui que l'analyse des différences risque souvent d'établir. Il ne s'agit donc pas là d'un fait spécifique aux recherches zaïroises. L'étude de Gadoury, Landry et Charbonneau (1985) concernant les comportements démographiques des premiers Canadiens, par exemple, en témoigne. Elle montre, entre autres choses, que les sous-populations urbaines du Canada avaient, au XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, un comportement différent de celui des ruraux. Mais les auteurs n'expliquent pas cette différence

par le facteur géographique en tant que tel, c'est-à-dire par « l'entassement de la population dans un espace restreint, de forte densité et souvent malsain où, de plus, la mobilité de la population est très forte ». En effet, en contrôlant cette relation par d'autres variables, il s'est avéré que ce facteur se conjugue aux caractéristiques sociales des populations étudiées. La relation entre ces comportements et le simple fait d'habiter en ville ou non ne serait alors que fallacieuse : elle voile les effets des différences de caractéristiques sociales entre urbains et ruraux.

Les travaux sur la démographie zaïroise mentionnent plusieurs cas semblables. Concernant la fécondité, citons d'abord les recherches menées par Romaniuk (1968). En examinant les niveaux de fécondité des sous-populations rurales, mixtes et urbaines, il constate que ceux-ci sont directement proportionnels au degré d'urbanisation des milieux. Le taux brut de natalité de Kinshasa, par exemple, se situait à 52 p. 1000 contre 46 p. 1000 pour les milieux ruraux avoisinants.

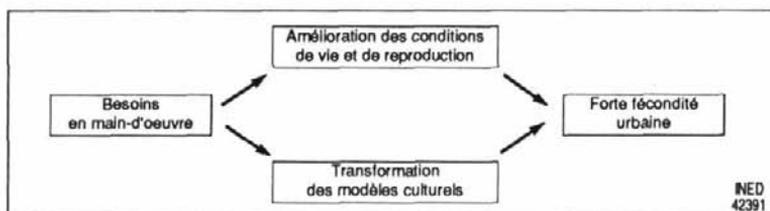
Ce résultat, que Romaniuk considère alors comme un « paradoxe sociologique », pour souligner qu'il était contraire aux modèles classiques, le pousse à s'interroger sur sa signification. Selon lui, la surfécondité urbaine s'expliquerait par l'amélioration de la qualité de vie des populations « indigènes », grâce notamment aux allocations familiales, à la location-vente des maisons, la dissémination des maternités et la lutte antivénérienne. Ces actions auraient au plus d'envergure dans les milieux urbains.

Il faut dire, cependant, que la population était elle-même traditionnellement pronataliste; de sorte qu'on doit considérer à la fois l'influence des modèles culturels et celle de la modernisation, ainsi que le montrait récemment Makwala (1987). La relation entre ces variables peut alors être schématisée comme suit :



A cette première considération s'en ajoute une seconde. En effet, les hypothèses « modernistes » avancées par Romaniuk peuvent être considérées, nous semble-t-il, comme des facteurs immédiats qui méritent d'être expliqués à leur tour. On peut s'interroger, par exemple, sur le souci du colonisateur d'améliorer les conditions de vie et de procréation des populations en général, et plus encore des populations urbaines. Nous reprendrons ici l'hypothèse que nous avançons dans nos recherches antérieures (Lututala, 1987a et 1987b). Une perspective plus globale nous a en effet permis d'observer qu'il s'agit là d'un mécanisme utilisé pour satisfaire les besoins en main-d'œuvre dans les centres urbains industriels. A cette fin, il fallait stabiliser les travailleurs de ces centres en vue d'assurer la reproduction sur place, compte tenu des désavantages du « travail migrant » d'une part, et de la nécessité de continuer à assurer la vitalité des milieux ruraux, greniers des centres urbains, d'autre part. Ces besoins en main-d'œuvre avaient

par ailleurs nécessité une transformation des modèles culturels traditionnels de faible fécondité (exemple : lutte contre la polygamie). Ceci peut être schématisé comme suit :



Depuis les travaux de Romaniuk, deux autres auteurs se sont, dans le cadre de leurs recherches doctorales, penchés sur le caractère distinct du comportement des sous-populations zaïroises en matière de procréation. Leurs travaux se distinguent des premiers en cela qu'ils recourent aux méthodes d'analyse statistique multivariée pour « découvrir » ces différences. C'est ainsi que Sala-Diakanda (1980) a pu mettre en exergue, grâce à l'analyse factorielle des correspondances multiples et à l'analyse de régression, les différenciations ethniques en matière de fécondité. Les résultats de ses recherches sont sans équivoque : les ethnies zaïroises affichent des comportements procréateurs spécifiques. Cependant, l'appartenance ethnique se trouve reliée à d'autres variables, de sorte que les différences de comportements ne devraient pas être expliquées par le seul facteur ethnique. En milieu rural, nous dit Sala-Diakanda, les variables de la fécondité sont dues aux différences inter-ethniques des variables intermédiaires (stérilité involontaire, sevrage, espacement des naissances), du niveau de la mortalité aux jeunes âges et du degré d'attachement aux normes et valeurs traditionnelles. Dans les milieux urbains, par contre, l'instruction semble permettre aux ethnies jadis moins prolifiques d'accroître leur fécondité, alors qu'elle provoquerait plutôt une baisse de celle des ethnies les plus prolifiques.

Mais une question reste posée : pourquoi ces différences pathologiques et socio-culturelles inter-ethniques ? Quelles sont, en d'autres termes, les « causes primaires » des différences inter-ethniques en matière de fécondité ? La question préoccupe déjà les historiens (cf. Jewsiewicki, 1987), et il est temps que les démographes s'y consacrent. Elle montre, une fois de plus, que les découvertes sur le processus causal concernant la fécondité zaïroise n'en sont qu'à leurs débuts.

Cette constatation prend davantage d'importance quand on examine les travaux de Tambashe (1984). Ces travaux portent sur l'analyse différentielle des variables intermédiaires qui déterminent la fécondité d'un échantillon de femmes de Kinshasa. L'auteur utilise la méthode de classification multiple et l'analyse de régression, et montre que plusieurs autres variables permettent de différencier le processus par lequel les variables intermédiaires agissent sur la fécondité. C'est le cas de l'âge aux premières menstruations dont les différenciations selon l'appartenance ethnique sont déterminantes ; de l'âge à la première union qui est significativement différent selon le nombre d'années de scolarité de la femme, le statut professionnel du père, le lieu de naissance et le milieu d'enfance de la femme. L'allaitement maternel et l'abstinence sexuelle sont pour leur part différenciés par le niveau d'éducation, tandis que l'utilisation des contraceptifs serait fonction de la durée de mariage, du désir d'avoir un autre enfant ou non, du niveau de vie, du niveau d'instruction et du nombre d'enfants survivants.

Bien qu'elles soient statistiquement significatives, l'auteur s'interroge sur le processus de ces relations. Peut-on penser, par exemple, que l'influence de l'appartenance ethnique sur l'âge aux premières règles reflète plutôt les conditions socio-économiques et nutritionnelles des groupes en présence? Et quels sont les mécanismes spécifiques de la relation entre éducation et comportement post-partum? Pour Tambashe, ces processus sont encore à élucider; ce qui le conduit à parler de «corrélats».

Tout comme c'est le cas avec la fécondité, l'analyse des différences est aussi «à la mode» dans les recherches sur les autres phénomènes. Sur la mortalité, mentionnons les recherches de Metela (1980) et de Nzita (1986). Dans son analyse des différences de la mortalité infantile pour les années 1970 à 1975, Metela observe que celle-ci est plus faible dans les cités planifiées de Kinshasa que dans les anciennes cités. Il estime les quotients de mortalité infantile, pour 1975, à 46 et 79 p. 1000 respectivement et l'espérance de vie à la naissance à 69 et 65 ans. Si l'auteur précise que la cause de cette différence géo-spatiale reste à rechercher, il avance tout de même l'hypothèse du rôle que joueraient les conditions socio-économiques, celles-ci reflétant les conditions d'existence dans les cités respectives. Comme on le voit, le facteur géographique serait, ici aussi, indissociable du facteur social.

Les travaux de Nzita portent sur la mortalité périnatale à Kinshasa. Grâce à la méthode de segmentation, l'auteur a pu déterminer les familles dites à risque, soit celles où le niveau de mortalité périnatale se situe au-delà de 39,9 p. 1000. Ces familles se distinguent des autres concernant la descendance atteinte, l'existence de naissances illégitimes, le décès antérieur d'un enfant de moins de 5 ans, le niveau d'instruction de la mère, son appartenance ethnique et son âge. Cependant, en poussant l'analyse plus loin, notamment en utilisant l'analyse de régression, l'auteur a pu constater que de toutes les variables de différenciation retenues par la méthode de segmentation, une seule (le décès antérieur d'un enfant de moins de 5 ans) discrimine l'ensemble de la population étudiée. De plus, deux autres variables (la situation sociale du père et l'habitat maternel) se révèlent très discriminantes au niveau de l'ensemble, alors qu'elles ne différencient pas les familles. La complexité de la chaîne causale pose donc un autre problème, celui de la pertinence de la méthode d'analyse à appliquer.

Sur la nuptialité, ou plus exactement sur la relation entre nuptialité et fécondité, mentionnons les travaux de Ngondo (1983). En décomposant la fécondité d'un échantillon de femmes Yaka de Popokabaka (sous-région du Kwango, dans le Bandundu) selon leur état matrimonial, l'auteur confirme la thèse classique selon laquelle les femmes en mariage polygamique ont en moyenne moins d'enfants que celles qui sont en mariage monogamique (la somme des naissances réduites est égale à 6,7 et 7,6 respectivement). Mais l'auteur signale tout de suite l'influence des «facteurs parasitaires» sur cette relation, notamment celle de la mobilité matrimoniale, l'infécondité et l'âge au mariage. Ce résultat est venu confirmer son postulat selon lequel «la polygamie n'est pas une "réalité monolithique"», mais «une imbrication, un ensemble de plusieurs variables susceptibles, selon le contexte culturel, de véhiculer tantôt l'action de la polygamie vers la fécondité, tantôt l'action de la fécondité vers la polygamie, tantôt l'action d'une variable vers une autre variable avant d'aboutir sur la fécondité et/ou sur la polygamie».

Pour en terminer avec les relations fallacieuses, disons un mot concernant l'état de la question sur les migrations. Dans une recherche que nous avons effectuée sur un échantillon de ménages de Kinshasa (Lututala, 1987), nous avons été amené à examiner,

dans un premier temps, les caractéristiques différentielles des migrants et des non-migrants (natifs de Kinshasa). Les résultats obtenus vont dans le même sens que le modèle de sélectivité migratoire. Ainsi, tout comme c'est le cas ailleurs (cf. Rogers, 1985), l'entrée d'un individu dans les systèmes scolaire, marital et professionnel occasionne, au Zaïre, des migrations. Cependant, si cette « loi » reste valable, nous avons pu découvrir, grâce à l'utilisation de l'analyse factorielle des correspondances multiples, plusieurs types de migrants. Mentionnons, par exemple, le fait que les migrants en provenance des régions proches de Kinshasa (Bas-Zaïre, Bundundu, Equateur) se distinguent nettement de ceux en provenance des régions éloignées : ils sont plus jeunes, moins qualifiés professionnellement, moins instruits, ont des membres de leurs familles déjà installés à Kinshasa au moment où ils y arrivent. Ces caractéristiques différentielles expliqueraient la double tendance migratoire vers Kinshasa. Contrairement aux autres, les migrants en provenance des régions proches seraient de moins en moins nombreux, et ce depuis 1975, année où la crise économique a commencé à se manifester avec le plus d'ampleur.

Comme on le voit, les caractéristiques différentielles des migrants et des non-migrants ne peuvent, à elles seules, servir de facteurs explicatifs des migrations. Il convient de rechercher les éléments qui font des phases du cycle de vie des circonstances de la migration.

II.- De la validité des variables de différenciation

L'analyse des différences en démographie zaïroise se heurte à une seconde difficulté : celle du pouvoir explicatif des variables retenues dans l'analyse. Cette difficulté a été évoquée par plusieurs auteurs, notamment par Tambashe qui signale, à la suite de l'examen de la variance résiduelle, que 29% seulement de l'effet des variables socio-culturelles sur la fécondité passent par les variables intermédiaires. Dès lors, des recherches sont encore à faire en vue de découvrir les autres canaux par lesquels passent ces variables pour déterminer la fécondité.

Mais comment démasquer ces canaux en vue de les introduire dans le moule statistique ? Ou comment recenser à l'avance toutes les variables susceptibles d'influencer le phénomène démographique étudié ? La question est cruciale car il n'est guère possible de connaître d'avance toutes ces variables. L'approche la plus utilisée en la matière consiste à commencer l'étude par un examen de la littérature, en vue de lister les variables qui, sous d'autres cieux ou à d'autres moments, se sont révélées pertinentes. Mais la réalité sociale (dont les comportements démographiques) n'est pas la même partout et à tout moment, et le chercheur doit éviter de manipuler des concepts erronés et non-pertinents.

C'est ici que le recours à la théorie nous paraît indispensable. Un cadre théorique pertinent, c'est-à-dire qui tienne compte des réalités zaïroises et de la vision qu'on en a, permettrait de recenser les différents facteurs à considérer et à tester.

III.- De la fidélité des variables de différenciation

Un troisième problème auquel font face les chercheurs concerne la mesure des variables. Parlant de celle-ci, Blalock (1973) considère que « tant que les problèmes de mesure n'ont pas été résolus, il n'est pas possible de mener à terme des études vraiment définitives pour décortiquer les causes constitutives des situations complexes ».

Ce problème nous a personnellement préoccupé lors de nos recherches doctorales. La mesure des niveaux socio-économiques, par exemple, pose de sérieux problèmes conceptuels et méthodologiques qui réduisent la validité de ce facteur différentiel. La profession, qui est l'indicateur le plus utilisé pour mesurer ce niveau, est difficile à manipuler dans le contexte zaïrois. D'abord, la saisie de cette variable dans les enquêtes est généralement faite en se référant plutôt à la situation des sociétés occidentales de type capitaliste qu'à celle du Zaïre spécifiquement. Celle-ci se caractérise encore à la fois par une économie de subsistance et une économie de type capitaliste, avec un large secteur informel. Par ailleurs, même à l'intérieur des structures formelles, la profession ne permet pas de ventiler la population en catégories valablement distinctes. Ceci s'explique par quatre caractéristiques de la politique salariale en vigueur au Zaïre :

- une multiplicité des taux de rémunération minimum, selon les « zones salariales », ce qui fait qu'on a pour une même profession différents taux de rémunération (100 en 1960 et 25 en 1976) et plusieurs niveaux de vie correspondants ;

- une discrimination en faveur des départements (ministères) les plus stratégiques pour la bonne marche de la révolution (Services présidentiels, Sécurité, Banque Nationale) ou les plus vitaux pour la stabilité politique (Enseignement Supérieur et Universitaire). Ainsi, une même profession donne droit à des niveaux de vie différents selon qu'on est employé à la Présidence ou au Département de l'Administration du territoire, par exemple ;

- des écarts très importants entre les salaires alloués aux agents de la Fonction publique (Fonctionnaires de l'Etat) et à ceux des organismes para-étatiques et, surtout, privés ;

- une double dynamique ethnique et professionnelle qui complique, ainsi que le montre Mwabila (1984), la constitution des classes sociales au Zaïre. En effet, il devient de plus en plus important de tenir compte de l'appartenance ethnique pour déterminer le statut socio-politique, et donc le niveau de vie auquel donne droit l'exercice d'une profession.

Un autre problème tient au caractère opérationnel de la profession dès que l'unité d'analyse devient le ménage : faut-il saisir le niveau de vie du ménage à partir de la profession du seul chef de ménage ou de tous les membres actifs du ménage ? Les rapports sociaux en vigueur au Zaïre étant tels que les uns et les autres bénéficient, de près ou de loin, des positions sociales des membres de la famille proches ou éloignés, l'idéal serait de tenir compte des professions de tous les membres actifs des ménages. Mais cette démarche soulève d'importants problèmes méthodologiques, que la recherche est encore loin d'avoir résolus (cf. Saint-Pierre, Simmons et Gregory, 1986).

IV.- De la pertinence d'un cadre théorique approprié

Certains auteurs se sont préoccupés de la nécessité de partir d'un cadre théorique pertinent pour appréhender les mécanismes des comportements démographiques des populations zaïroises. Pour Ngondo (1982), par exemple, l'analyse de la relation entre fécondité et nuptialité doit satisfaire deux exigences :

- procéder à une analyse différentielle de la fécondité des sous-populations de femmes ayant des caractéristiques nuptiales communes ;

— tenter d'expliquer cette relation en déterminant l'ensemble des variables susceptibles de l'influencer. La multiplicité de ces variables et leur spécificité à chaque milieu impose, écrit-il, de partir d'un cadre théorique qui permette de poser des hypothèses réalistes.

L'observation de Makwala (1987) semble montrer cependant qu'il ne suffit pas d'avoir un cadre théorique; encore faut-il qu'il soit pertinent et rende compte des réalités sociales zaïroises. Celles-ci seraient encore appréhendées par les démographes à partir d'une vision par trop «moderniste», qui marginaliserait la dimension socio-culturelle ou ne se préoccuperait pas de la signification sociale des catégories différentielles établies.

Ici se pose le problème du primat de l'économique sur le socio-culturel, que seul un cadre théorique, de par ses postulats, peut régler. Mais c'est aussi le problème d'une meilleure compréhension des véritables forces sous-jacentes aux transformations sociales qui entretiennent la dynamique démographique des populations zaïroises.

Conclusion

L'analyse des différences a permis de mieux connaître les comportements démographiques des populations zaïroises. En même temps cependant, elle a soulevé nombre d'interrogations sur les mécanismes qui sous-tendent ces comportements. Ces mécanismes sont d'une complexité telle que l'analyse des différences accuse des limites certaines. Il semble cependant qu'elle serait plus fructueuse si elle s'inscrivait dans un cadre théorique approprié aux réalités zaïroises. Celui-ci permettrait l'intégration des résultats de la recherche; il fournirait les lignes directrices nécessaires et simplifierait les analyses différentielles. De plus, il permettrait d'inventer des hypothèses de recherche, lesquelles, on le sait, dirigent celle-ci: variables à saisir, indicateurs à utiliser, etc. (Blalock, 1973).

Cependant, un tel acquis ne règle pas, malheureusement, tous les problèmes. Dans la mesure où la réalité sociale (dont les comportements démographiques) est complexe, divergente selon les milieux et le temps, et que les façons de l'appréhender sont et resteront multiples, le défi de l'analyse des différences en démographie zaïroise est celui de bâtir des cadres théoriques pertinents. Car, comme l'écrivent Henripin et Lapierre-Adamcyk (1983), «tant qu'on reste dans le champ de la démographie restreinte, les démographes s'entendent, quelle que soit leur allégeance idéologique. Mais (...) la démographie «large» constitue un domaine qui se prête facilement à la controverse et aux affrontements idéologiques. C'est que les questions sont beaucoup plus complexes, mal connues, difficiles à saisir. Il y a tellement de facteurs en cause qu'il est pratiquement impossible, bien souvent, d'isoler l'influence de l'un d'eux. (...) (Mais) c'est là un problème commun à toutes les sciences sociales».

BIBLIOGRAPHIE

- [1] BLALOCK H. (1983) *L'introduction à la recherche sociale*, Gembloux, Duculot, 160 pp.
- [2] GADOURY L., LANDRY Y., CHARBONNEAU H. (1985) « Démographie différentielle en Nouvelle-France : villes et campagnes », *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, vol. 38, n° 3, 357-378 ; *Collection de Tirés-à-part*, n° 186, Département de Démographie, Université de Montréal.
- [3] HENRIPIN J., LAPIERRE-ADAMCYK E. (1983) *Eléments de démographie (notes de cours)*, Université de Montréal, 359 pp.
- [4] JEWSEWICKI B. (1987) « Towards a historical sociology of population in Zaïre – Proposals for the analysis of the demographic regime », dans CORDELL D.D. et GREGORY J.W. (eds.), *African Population and Capitalism : Historical Perspectives*, Boulder, Westview Press, 271-279.
- [5] LUTUTALA M. (1987a) « Les origines des migrations modernes dans l'Ouest du Zaïre », dans CORDELL D.D. et GREGORY J.W. (eds.), *African Population and Capitalism : Historical Perspectives*, Boulder, Westview Press, 153-169.
- [6] LUTUTALA M. (1987b) *Dynamique des migrations au Zaïre – le réseau de Kinshasa*, Montréal, Thèse de Ph. D., Démographie, Université de Montréal, 428 pp.
- [7] MAKWALAM B. (1987) « Modèles culturels traditionnels et explication de la fécondité au Zaïre », communication présentée à la Chaire Quételet '87, Institut de Démographie, U.C.L., Louvain-la-Neuve 13-16 octobre, 19 pp.
- [8] MWABILA M. (1984) « Propos sur les classes sociales avec référence à l'Afrique et au Zaïre », *Cahiers Zaïrois d'Etudes Politiques et Sociales*, juin, 1-29.
- [9] METELA S. (1980) « la mortalité infantile dans les anciennes cités et dans les cités planifiées de Kinshasa (1970-1971 ; 1975-1976) », *Cahiers Economiques et Sociaux*, vol. XVIII, n° 1, 130-148.
- [10] NGONDOP I. (1982) *De la nuptialité et fécondité des polygames. Le cas des Yaka de Popokabaka (Zaïre)*, Musée Royal de Tervuren, Annales Série IN-8 – Sciences Humaines, n° 109, 340 pp.
- [11] NZITA K. (1986) *La mortalité périnatale à Kinshasa : niveaux, déterminants et familles à risque*, Louvain-la-Neuve, Thèse de doctorat, Démographie, U.C.L., 309 pp.
- [12] ROMANIUK A. (1968) *La fécondité des populations congolaises*, Paris, Mouton, 346 pp.
- [13] SAINT-PIERRE M.H., GREGORY J.W., SIMMONS A.B. (1986) « Structure démographique des ménages et comportement migratoire en Haute-Volta (Burkina-Faso) », dans GAUVREAU D.D., GREGORY J.W., KEMPENEERS M., PICHE V. (eds.), *Démographie et sous-développement dans le Tiers-Monde*, Montréal, Center for Developing Area Studies, 111-141.
- [14] SALA-DIAKANDA M. (1980) *Approche ethnique des phénomènes démographiques – Le cas du Zaïre*, Louvain-la-Neuve, Cabay, n° 4, 433 pp.
- [15] TAMBASHE O. (1984) *Niveau et corrélats de la fécondité des mariages à Kinshasa. Examen par les variables intermédiaires*, Louvain-la-Neuve, I.P.D.-Cabay, 353 pp.